



### **Autorisation du droit à l'image**

Le représentant légal autorise **OUI – NON** les organisateurs à réaliser des prises de vues photographiques sur lesquelles figure la personne inscrite, pendant le déroulement des activités du centre.

Il autorise les organisateurs à utiliser librement ces photographies, sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation, pour leurs opérations de développement et de communication quelque soit le support (document de présentation, brochure, publications, site Internet, expositions ...).

Ces photographies ne feront en aucun cas l'objet de diffusion ou d'utilisation commerciale.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ne devront pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation.

### **Autorisation de sortie**

- Le responsable légal autorise l'enfant à partir seul à la fin des activités (17 h).

oui                     non

- Personnes autorisées à prendre l'enfant à l'Accueil de Loisirs : oui    ou non

Nom : .....Prénom : .....Tel : .....

Nom:..... Prénom : ..... Tel : .....

Nom : .....Prénom : .....Tel : .....

### **Personne à prévenir en cas d'absence des parents :**

Mr, Mme : ..... Tel : .....

Adresse : .....

---

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION**

*Sauf conditions particulières, les inscriptions au centre de loisirs sont closes au plus tard le premier jour de la période.*

*L'organisateur de l'accueil de loisirs emploie son personnel et commande les repas en fonction du nombre d'enfants inscrits.*

Je soussigné(e), ....., responsable légal(e) de l'enfant ..... déclare exacts les renseignements portés sur la présente fiche. J'autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

### **MON ENFANT PREND LA NAVETTE DE:**

Villebois                     Montmoreau                     Chalais

PAS DE NAVETTE (je l'emmène directement à Saint Severin)

Fait à .....

le .....

Signature :

### **Documents à fournir pour l'inscription :**

- a)  1 fiche de renseignement
- b)  1 fiche sanitaire de liaison ci-jointe
- c)  feuille d'adhésion famille
- d)  1 attestation d'assurance extrascolaire
- e)  Extraits du Carnet de santé (photocopie des pages vaccinations)
- f)  Le règlement intérieur signé





# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT JEUNES

## ARTICLE 1 : ACCUEIL DES JEUNES

L'accueil et le départ se feront directement au local jeunes de 8h30 à 17h30. Les jeunes sont accueillis à la journée ou à la demi-journée avec repas. Les repas seront proposés par le gestionnaire.

## ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

Avant toute journée d'accueil, un dossier d'inscription est à remplir par le responsable légal de l'enfant. Les inscriptions sont à faire au plus tard 48h à l'avance sur l'un des 3 sites.

## ARTICLE 3 : ABSENCES, MALADIES

En cas d'absence, le directeur devra être prévenu 48h à l'avance et les parents devront fournir un certificat médical pour être remboursée.

## ARTICLE 4 : PAIEMENTS

Le règlement devra être effectué lors de l'inscription pour valider celle-ci. Le paiement du séjour donnera lieu à une facturation.

En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter le directeur. Un paiement échelonné est possible.

## ARTICLE 5 : INTERDICTIONS

Les bijoux, jouets et argent ne sont pas recommandés. Nous dégageons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

## ARTICLE 6 : TRANSPORT

Un service de ramassage pourra être mis en place en fonction des familles et des possibilités du service.

## ARTICLE 7 : SANTE HYGIENE

Tout enfant devra se présenter au centre de loisirs dans un état de propreté convenable.

Si l'enfant est malade, le responsable légal sera prévenu afin de venir chercher l'enfant.

## ARTICLE 8 : PHOTOS

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) se réserve le droit de faire figurer les photos des enfants sur ses documents de communication (plaquettes, article de presse, site internet...). En cas de refus des parents, il faudra le notifier dans le dossier d'inscription.

## ARTICLE 9 : EXCLUSION

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure un jeune en cas de non-respect du règlement intérieur.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal de  
l'enfant \_\_\_\_\_ reconnaît avoir pris connaissance de règlement intérieur et l'accepte.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature

---



## Bulletin d'adhésion à l'association L'OISON Sep 2024- Août 2025

2 rue de L'Oison Saint Amant 16190 Montmoreau

№ adhérent :  
( à remplir par association )

### Informations personnelles ( si l'adhérent est une personne physique )

Nom, prénom **de l'adhérent principal** \_\_\_\_\_

Les autres membres de la famille qui participent aux activités de l'Association l'Oison :

Nom, prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

### Informations personnelles ( si l'adhérent est une personne morale )

Raison sociale \_\_\_\_\_

№ SIRET \_\_\_\_\_ Forme juridique \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

---

Je certifie vouloir adhérer à l'Association L'OISON

De ce fait, je reconnais l'objet de l'association, dont j'ai pu consulter les statuts et m'engage à respecter les obligations des membres de l'association qui y figurent. J'accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de **7 €**, payable par chèque, espèces ou virement bancaire **(Pour les enfants/jeunes inscrit à l'ALSH 3-11 ou 11-15 le montant de la cotisation se fera sur votre prochaine facture).**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent \_\_\_\_\_